



SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 1
Vie municipale	p. 2
Urbanisme et travaux	p. 3
Vie locale	p. 4
Supplément et agenda	

Mot du Maire

Bonne et heureuse année 2017 à vous tous, à ceux qui vous sont chers et à tous les autres, même si quelques fois on se demande si ces vœux sont bien efficaces, on en reparlera dans un an !

Bonne année aussi à la Commune, ce que nous avons en commun, ce tout petit bout de planète où nous sommes. Une bonne année pour elle serait que ses recettes augmentent mais pas les impôts, c'est un peu compliqué mais ce n'est pas complètement impossible. Pour cela, il faut être très attentif aux dépenses et supprimer celles inutiles et tout gaspillage petit et gros, il en reste encore quelques uns. De toute façon, on n'augmentera pas les impôts !

Une bonne année pour la Commune, ce serait une voirie en bon état, avec le moins de trous et de bosses possible, il en reste encore quelques uns ; et bien sûr des conducteurs respectueux des vitesses ; aussi des fossés entretenus pour contenir ces pluies trop fortes qui sont de mise maintenant.

Une bonne année pour la Commune, ce serait de voir enfin, après 10 ou 15 ans d'attente, démarrer la construction du réseau collectif d'assainissement, il semble que tout cela soit en place pour le début 2017.

Une bonne année pour la Commune, ce serait que les écoliers soient contents d'aller dans cette école communale qui, elle aussi, voit grandir ses effectifs avec les nouvelles arrivées de population.

Une bonne année pour la Commune, ce serait que son Bourg et ses villages continuent à s'embellir et que chacun en profite chaque jour, que les associations et leurs bénévoles continuent leur travail de fourmi et que vous soyez nombreux à les rejoindre.

Une bonne année enfin pour la Commune, ce serait que tous ses habitants sachent qu'ils sont des citoyens et cette commune en partage avec les Autres.

Le Maire, le Conseil n'ont pas le pouvoir de faire le bonheur de chacun mais ils s'occuperont avec attention, en 2017 comme avant, du budget, de la voirie, de l'assainissement, de l'école... mais aussi de choses plus douces et pour cela ils vous invitent tous le **samedi 14 janvier** à partir de 11 heures, à la salle des fêtes, pour partager le verre de l'amitié et se souhaiter la bonne année...

Bernard Frasiak,
Maire de Saint Jean d'Heurs.

saintjeandheurs.fr, c'est l'intitulé du site de Saint Jean d'Heurs sur **internet**. A travers les rubriques, sur la vie communale, histoire, nature, associations, démarches administratives et aussi manifestations, conseils municipaux, D'**autres rubriques** avec nos voisins de l'ADAPEI de l'EPHAD ou plus loin à la COMCOM, au Parc Livradois-Forez, à la Maison du Tourisme...

Les statistiques montrent une multiplication des **visiteurs** (différents) venus au moins une fois dans un mois, de 200 en janvier à plus de **664** en décembre ! Sa mise à jour permanente explique cette progression.

IDENTITE

Très bientôt, les **cartes d'identité** ne seraient plus délivrées dans toutes les communes mais seulement dans certaines équipées (22 dans le Puy de Dôme).

L'Association des Maires de France s'inquiète de cette disposition et demande au gouvernement de revenir sur ce projet. Par ailleurs il est rappelé que dorénavant pour les mineurs, un document **sortie de territoire**, en mairie, est obligatoire dès qu'ils passent une frontière.

ALLO TÉLÉPHONE PORTABLE

Mme la **Préfète** informe que le Gouvernement s'est attaqué à la couverture numérique et à la **téléphonie mobile**, défaillante sur certains territoires ruraux dont **Saint Jean d'Heurs**. Pour cela, une plateforme nationale **FRANCE MOBILE** vient d'être créée afin de traiter ces questions, réservée aux élus qui doivent faire remonter les difficultés. Les utilisateurs de téléphone portable rencontrant des problèmes à Saint Jean d'Heurs peuvent s'adresser à la Mairie

INDEMNITÉ DU MAIRE

L'obligation pour tous les Maires de prendre l'indemnité maximum, soit 1 100€ pour Saint Jean d'Heurs, avait fait beaucoup de bruit dans les médias (le buzz !). Après quelques mois de résistance silencieuse, la loi n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 et d'initiative parlementaire vient de rétablir la **liberté** pour les maires de ne toucher qu'une partie de leur indemnité soit 526 € pour Saint Jean d'Heurs.

Les seules batailles perdues d'avance sont celles que l'on ne mène pas !

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Record battu avec 52 personnes inscrites sur la liste électorale de la Commune en 2016. Ce chiffre jamais atteint, montre tout l'intérêt que portent les habitants de Saint Jean d'Heurs aux affaires publiques.

AGENTS MUNICIPAUX

Le printemps se rapproche les **employés communaux** ont aménagé, à côté de l'aire de jeux un terrain de pétanque, remplacé devant le cimetière les tilleuls morts de maladie. Toujours au cimetière, ils ont nettoyé au « karcher » les panneaux grisâtres en ciment installés lors de l'agrandissement il y a plus de 50 ans.

En mairie, **Laurence Escuit** secrétaire remplaçante à mi-temps depuis janvier 2016 a pris de nouvelles fonctions à temps complet à Bort l'Etang. Merci à elle pour son professionnalisme. A ce poste à compter du 2 janvier **Charlotte Pain-Desramé** bienvenue à elle.

Quelques changements d'horaires à noter.
*Ouverture au public : **lundi** 14 /17h, **mardi** 9h/ 12h30 et 13h30 /19 h, **jeudi** 13h30/18 h, **vendredi** 9h à 12 h. **Permanences du Maire mardi et jeudi 17 /19 h ou sur RDV.***

La plupart des communes de France, comme des particuliers, des familles, des entreprises ont un patrimoine mobilier et immobilier.

La commune de **Saint Jean d'Heurs** possède des bâtiments, **école, mairie, salle des fêtes, église** et aussi les **ateliers municipaux**, les **fours** Courtade, Missonnet et même la **tour** du côté de Bel Air. La plupart de ces bâtiments ont une destination bien définie et doivent être entretenus. Par ailleurs, la Commune possède **17 hectares de terrain**, la plupart sont des chemins communaux ou des fossés. D'autres sont de véritables parcelles au **Bourg**, autour de la Mairie derrière l'école, à l'entrée de **Missonnet**, au **Breuil** entre la voie ferrée et la RD 2089, certaines enfin sont **boisées** ici ou là sur le territoire communal.

Lors de son dernier **conseil**, les élus municipaux se sont penchés sur ce patrimoine. **Constat**, les **terrains** ne sont pas utilisés comme une richesse mais plutôt comme un fardeau plus ou moins délaissé mais imposable et nécessitant un minimum d'entretien.



Côté **bâtiments**, les ateliers municipaux sont en mauvais état et quelque peu inadaptés, pour d'autres, de nécessaires travaux de **modernisation** dont l'**accessibilité**, et l'isolation souvent coûteux.

Déjà la **valorisation** de ce patrimoine a été entreprise, les terrains du **Breuil** réaménagés par l'entreprise qui en avait fait sa décharge sauvage (**photo ci-dessus**), certaines parcelles boisées **exploitées** et le bois vendu, les terrains du **Bourg** aménagés pour les enfants et les associations ou pour le stationnement près du cimetière ; la salle des fêtes en partie **isolée** par une nouvelle verrière, les fours de **Courtade** et **Missonnet** réparés et mis en valeur.

Pour continuer cette démarche le Conseil, à l'unanimité, a décidé de mettre en **vente** les ateliers municipaux et le terrain attenant au prix de **20.000€**.

Mise en vente également **chez Missonnet** d'une partie de parcelle communale constructible et viabilisée au prix de **45 € le m²** la surface à vendre entre 900 et 1600 m².

Mais par ailleurs, le même Conseil municipal a décidé de saisir diverses opportunités d'achat pour conforter son patrimoine foncier, il s'agit de la propriété de M. Guy Voisse, d'une parcelle appartenant à l'**ADAPEI** et aussi ce que certains appellent encore **la poterie**, à la Maison Blanche. Ces opérations dans un sens ou un autre, ventes et achats revalorisent les biens de la commune et permettront une utilisation plus utile et plus rentable des biens communaux.

Enfin dès cette année 2017, les **biens sectionnaux**, **chez Barrot**, **chez Missonnet** et **chez Torrent** avec les nouvelles réglementations devront sortir de leur quasi abandon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune compte 170 points lumineux, soit une lampe pour 4 habitants !

Outre la facture salée que paye la commune et donc chacun d'entre nous, on constate quelques **aberrations** dans ce réseau d'éclairage.

La première vient de toutes ces lumières installées le long de la **RD 2089** et dont une grande partie ne servait à rien à tel point qu'elles restent éteintes depuis bien longtemps maintenant, on a quand même payé pour les installer !

Autres **dysfonctionnements**, certaines lampes, restaient allumées toute la nuit, le système ne permettait pas l'extinction ; après les nouvelles installations de cet automne un réglage permet de maîtriser l'horaire d'extinction le soir à **23h15** et d'allumage le matin à **6h15**. Ces horaires sont choisis à titre expérimental, l'usage décidera de leur pertinence.

Si vous remarquez un problème d'éclairage merci d'informer la mairie.

VIE LOCALE

CINÉMA

Le cinéma existe à Saint Jean d'Heurs depuis 1993 ; ces dernières années, la fréquentation des séances adultes était tombée à un niveau très bas. Les nouveaux délégués et Ciné Parc ont proposé une nouvelle journée de diffusion, le vendredi plutôt, des séances « jeune public » aux vacances scolaires et une nouvelle programmation plus grand public. Une augmentation très sensible de 200% a été remarquée au 1^{er} semestre 2016. Salut aux délégués : Emilie Grille, Gwenaëlle Dodement, Andrée Thuel-Chassaigne (Bernard Frasiak a remplacé Thierry Dessapt) pour leur engagement et leur disponibilité pour accueillir le matériel et le projectionniste, toutes les 3 semaines de 18 à 23 heures et même lui offrir le repas ce qui représente une substantielle économie.

ETAT CIVIL 4ÈME TRIMESTRE 2016 - DÉCÈS :

21 octobre Mme Solange Marie Antoinette BECHON, veuve Beauvoir Maison de retraite

26 novembre M. Paul TAILLANDIER, Maison de retraite

4 décembre M. Thierry VALLON chez Barrot

16 décembre Mme Pierrette Dolorès LALY, veuve Razet, Maison de Retraite

LIVRES

Le remplacement des ouvrages à disposition des lecteurs petits ou grands, le 26 janvier, 200 titres nouveaux seront à disposition et toujours gratuitement au point lecture en mairie.

PETITE ANNONCE

La Commune vend bâtiment communal. 320 m2 environ et terrain attenant. Mise à prix 20.000 €.

La Commune vend chez Missonnet, un terrain constructible (de 800 à 1600 m² suivant besoin). Mise à prix 45€ le m² Pour tout renseignement s'adresser à M. le Maire.

CHAPEAU

A M. Guillememin, nouvel habitant de Saint Jean d'Heurs, chez Coutat. Il a donné un ticket de son manège, la chenille installée Place de Jaude à chacun des 72 enfants de l'école.

FOUR

Des pas très bien finis, ont circulé sur le toit du four de chez Missonnet, cassant une bonne partie des tuiles. Une journée de travail a été nécessaire à l'employé municipal avec l'aide bénévole et précieux de Michel Dumouset. Les dégâts sont réparés et le four est à nouveau prêt à reprendre du service dès le repas de la chasse fin janvier.



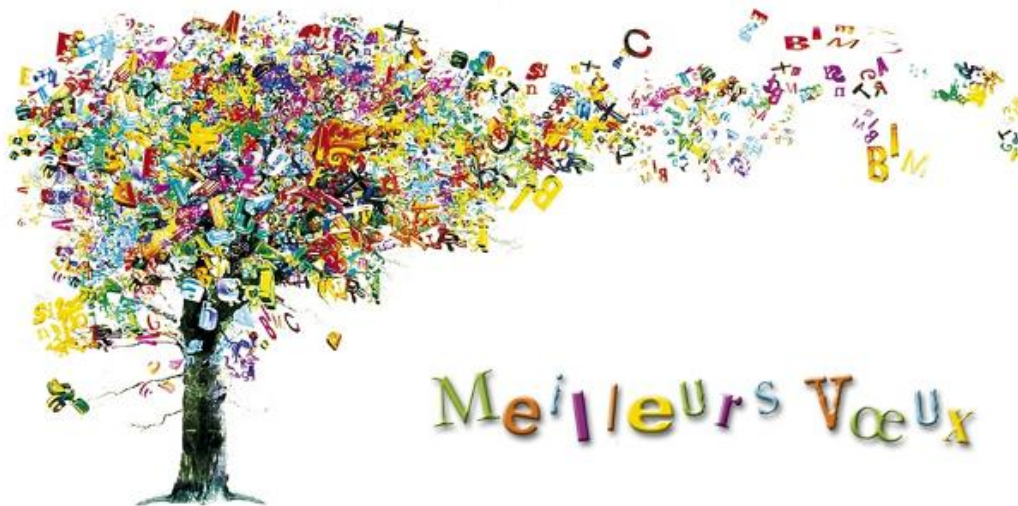
Salarié et bénévole au travail

Au Département du Puy de Dôme qui distribue son matériel réformé aux associations ou communes qui en font la demande. Ainsi 2 ordinateurs fixes et un portable ont été remis à l'école et à la Mairie.

Aux résidents de la maison de retraite M Agenon qui ont créé et enregistré une chanson avec l'aide et la mélodie du chanteur-compositeur **Charanne** et des paroles écrites par les résidents. Le groupe s'appelle **Cheveux d'argent**.



A Isabelle pour son sapin très original chez Barrot, fabriqué avec des canettes de bière métallique
Le Père Noël n'en est pas encore revenu



Toute la population est invitée aux vœux de la municipalité et l'accueil des nouveaux habitants le samedi 14 janvier à partir de 11 heures à la salle des fêtes sans oublier le VERRE de l'amitié qui sera offert à l'issue ! Nous comptons sur vous !

Rendez-vous des associations

- Samedi 21 janvier : **Belote de l'Amicale Laïque**
Info: 06 80 10 67 15
- Dimanche 29 janvier : **Banquet de la chasse** -
Info au 06 84 66 75 59
- Dimanche 5 février : **Repas dansant club le Renouveau**, animé par Jamot.
• Info 0672 56 69 30
- Samedi 18 février : **Carnaval de l'Amicale**
- Samedi 11 mars : **Repas dansant de Kronos** salle des fêtes de Pont de Dore – Info 06 16 13 11 25 ou 06 46 75 86 89.
- Jeudi 23 mars: **Marche de Kronos** avec parcours adapté aux personnes en situation de handicap

Faites la Saint Jean 23,24,25 juin 2017



Rendez-vous jeune public !
vendredi 3 mars, 15h salle des fêtes St Jean d'Heurs

***Ciné-goûter* Ma Vie de courgette,**
Film d'animation - marionnettes

Recommandé à partir de 8 ans.

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants...



Jeudi 2 mars, 15h, salle des fêtes de Peschadoires Tout Public – Infos 04 73 73 21 73

Spectacle ***Des Clics et décroche*** par la fée mandoline .
Une histoire où la télévision, l'ordinateur, la console de jeu, le téléphone portable sont omniprésents, et où se mêle humour, chansons et comédie.

CINÉMA

Vendredi 20 janvier, 20h30 : La folle vie de Max et Léon, comédie franco- belge

Max et Léon amis d'enfance fainéants et bringueurs, tentent par tous les moyens d'échapper à la Seconde Guerre mondiale.

Vendredi 10 février, 20h30 : Demain, tout commence, comédie dramatique avec **Omar Sy**

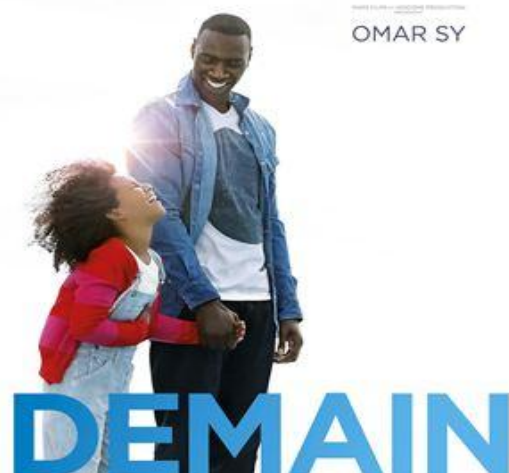
Samuel vit sa vie sans attaches ni responsabilités, au bord de la mer. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui laisse sur les bras un bébé de quelques mois, Gloria. 8 ans plus tard, alors que Samuel et Gloria ont fait leur vie à Londres et sont devenus inséparables, la mère de Gloria revient dans leur vie pour récupérer sa fille...

Séance suivante: Vendredi 3 mars

infos : cineparc.fr



OMAR SY



DEMAIN